

Actualisation des opérations du HCR en Asie et dans le Pacifique

A. Analyse de la situation, y compris les nouveaux développements

La région Asie-Pacifique compte plus de 9,2 millions de personnes relevant de la compétence du HCR dans 45 pays, dont 4,4 millions de réfugiés et de demandeurs d'asile, 3,3 millions de déplacés internes et 2,3 millions d'apatrides, dont beaucoup sont aussi des réfugiés ou des déplacés internes. La population réfugiée est à la fois jeune et majoritairement urbaine : près de la moitié a moins de 18 ans et 80 % vit dans des zones urbaines ou périurbaines, seul un cinquième vivant dans des camps. Les Afghans constituent la population la plus importante relevant du HCR dans la région (56 %), suivie par les ressortissants du Myanmar (21 %). Le fait marquant de l'année 2020 a été la pandémie de COVID-19, qui a eu de lourdes conséquences pour les réfugiés, les demandeurs d'asile, les apatrides et les déplacés internes, générant des risques pour leur santé, leur protection et leur bien-être socioéconomique.

Réponse dans le contexte de la COVID-19

Crise mondiale de santé publique, la COVID-19 a souligné l'importance de l'existence d'un accès universel et non discriminatoire à la prévention, aux tests et au traitement, quel que soit la nationalité ou le statut juridique. Dès le début, le HCR a travaillé en collaboration avec les gouvernements, les organismes des Nations Unies, les organisations communautaires et autres partenaires afin d'inclure les personnes relevant de sa compétence dans les plans de réponse nationaux. Il a soutenu les États en leur fournissant une assistance matérielle, des fournitures médicales et des équipements de protection individuelle (EPI). De nombreux pays ont indiqué qu'ils offriraient l'accès gratuit aux services liés à la COVID-19 ; ailleurs, les personnes relevant de la compétence du HCR ont dépendu de l'intervention de l'Organisation et de ses partenaires pour faciliter le dépistage et le traitement. Le HCR a alloué 67,5 millions de dollars É.-U. aux opérations dans la région Asie et Pacifique pour les mesures de réponse à la COVID-19.

La COVID-19 a à la fois obligé et permis au HCR de trouver de nouvelles méthodes de travail dans toutes les zones d'opérations. La plupart des opérations sont passées au télétravail à partir de mars, certaines commençant à opérer un retour progressif au bureau depuis juin, et ont appliqué de nouveaux outils et de nouvelles technologies aux actions de protection, à l'engagement de la communauté et à l'apport de services. Si le travail du HCR reste enraciné dans sa présence physique, ces outils seront développés à mesure que les directives relatives à la distanciation sociale évolueront.

Les États ayant fermé les frontières et imposé des mesures de quarantaine, préserver l'accès au territoire pour les personnes ayant besoin de la protection internationale a été une priorité. Même si ceux-ci n'étaient pas très nombreux, le HCR a reçu des rapports faisant état d'une xénophobie et d'une discrimination accrues envers les personnes relevant de sa compétence dans certains pays, avec des discours haineux sur les réseaux sociaux, un harcèlement verbal et un accès discriminatoire aux services.

Le HCR et ses partenaires ayant dû réduire leur présence physique, une augmentation des problèmes de protection a été enregistrée, concernant notamment la sécurité, l'extorsion, la dépendance aux mécanismes informels de résolution des différends, la détresse psychologique, la violence domestique, ainsi que le mariage, le travail et la négligence des enfants. La COVID-19 a limité l'accès des enfants à l'éducation dans le monde entier, et la dépendance à Internet et aux systèmes électroniques pour l'apprentissage à distance a eu des conséquences plus graves pour l'éducation des enfants déplacés ou apatrides.

La COVID-19 a aussi eu un impact marqué sur les moyens d'existence des communautés d'accueil et des personnes relevant de la compétence du HCR, qui présentent souvent une vulnérabilité accrue, parce qu'elles n'ont pas d'emploi légal et dépendent d'un travail salarié journalier. L'approche « Reconstruire en mieux » des Nations Unies souligne la nécessité d'une plus grande inclusivité et d'une réduction des inégalités pour un relèvement durable. À cet égard, le HCR a plaidé pour que les réfugiés bénéficient des mesures de redressement économique locales et nationales et fournit un appui financier aux plus vulnérables par des programmes qui reproduisent les systèmes de protection sociale nationaux. Un certain nombre d'opérations, dont celles en Asie centrale, en Afghanistan, en Chine, en Inde, en Indonésie, en Malaisie, au Myanmar, au Népal, au Pakistan, en République islamique d'Iran et en Thaïlande, ont lancé ou intensifié des interventions en espèces (CBI) pour répondre aux besoins supplémentaires découlant de la crise. Globalement, le budget des interventions en espèces du HCR pour 2020 – dont 40 %, soit 11,9 millions de dollars E.-U., sont consacrés aux besoins liés à la COVID-19 – a augmenté de 100 % depuis le début de l'année par rapport aux dépenses de 2019 dans ce domaine.

La mise en œuvre de solutions durables a aussi pâti de la situation. Les programmes de rapatriement volontaire facilités depuis l'Inde, le Pakistan, la République islamique d'Iran et la Thaïlande ont été en grande partie au point mort jusqu'au milieu de l'année, le nombre de retours de réfugiés chutant de plus de 10 300 en 2019 à 584 au cours du premier semestre 2020. Entre-temps, la réinstallation a été suspendue à l'échelle mondiale, avec toutefois des mesures exceptionnelles prises pour réinstaller 311 cas critiques et urgents entre avril et juillet de cette année.

Au nombre des défis opérationnels dus à la crise, nous citerons notamment les retards dans l'obtention d'articles de secours essentiels et de matériel pour les abris à cause de la fermeture des frontières, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement et de la diminution de la production. Le HCR a assuré des niveaux de préparation appropriés pour les bureaux extérieurs, satisfaisant plus de 90 % des besoins en EPI et en fournitures médicales par des achats locaux, et grâce à l'appui de partenaires du secteur privé et de dons en nature. La pandémie a lourdement touché le personnel du HCR, la région perdant deux collègues à cause du virus. Le personnel a été confronté à de nouvelles demandes de travail, sans pouvoir profiter du congé de détente dans les lieux d'affectation déconseillés aux familles. Dans toute la région, le personnel a fait preuve de sa résilience et de son engagement à « rester pour servir » au milieu de problèmes considérables. Un appui médical et en matière de bien-être du personnel a été déployé dans les opérations, notamment pour la mise en place d'installations de traitement pour le personnel humanitaire travaillant en première ligne à Cox's Bazar, au Bangladesh.

Situations majeures

Entrée dans sa cinquième décennie, la situation afghane reste la plus importante population de personnes relevant de la compétence du HCR dans la région, avec 2,4 millions de réfugiés et de demandeurs d'asile et 2,6 millions de déplacés internes, ainsi que l'une des situations les plus prolongées au monde. Le Secrétaire général des Nations Unies a reconnu l'hospitalité extraordinaire des Républiques islamiques d'Iran et du Pakistan, qui abritent 97 % de la population réfugiée, à la « Conférence internationale sur les 40 ans de présence de réfugiés afghans au Pakistan : un nouveau partenariat pour la solidarité ». Organisée conjointement par le Gouvernement du Pakistan et le HCR à Islamabad en février 2020, la conférence a redit à quel point il était impératif d'œuvrer à trouver des solutions via la Plateforme d'appui à la Stratégie de solutions pour les réfugiés afghans (SSAR), lancée par

le Haut Commissaire et les trois gouvernements lors du Forum mondial sur les réfugiés en décembre 2019.

La Plateforme d'appui à la Stratégie de solutions est née de l'aspiration, énoncée dans le Pacte mondial sur les réfugiés, à un partage plus équitable de la charge par des réponses prévisibles et globales. Elle entend revitaliser l'engagement politique et financier de la communauté internationale par des investissements humanitaires et de développement cohérents dans la SSAR, en conformité avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les plans de développement nationaux. À la suite de la présentation de besoins urgents et prioritaires lors d'une réunion de haut niveau convoquée par le Haut Commissaire le 6 juillet, le Danemark, l'Allemagne, le Japon, la République de Corée, la Suisse, la Turquie et les États-Unis, ainsi que l'Union européenne, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Banque mondiale, avaient confirmé leur appartenance au Groupe restreint de la Plateforme d'appui à la SSAR¹. La Conférence sur l'Afghanistan de 2020, organisée conjointement par les Gouvernements de l'Afghanistan et de la Finlande et les Nations Unies, sera une occasion supplémentaire de faire en sorte que les solutions en faveur des Afghans déplacés soient intégrées à une planification du développement à long terme.

Le mois d'août 2020 a marqué le troisième anniversaire du début de l'afflux massif de réfugiés Rohingya de l'État de Rakhine, au Myanmar, à Cox's Bazar, au Bangladesh. On compte actuellement 1,6 million de Rohingya relevant de la compétence du HCR dans la région, dont 1,1 million de réfugiés, principalement au Bangladesh et en Malaisie. La région abrite 152 000 autres réfugiés et demandeurs d'asile du Myanmar, dont 93 000 vivent dans des camps en Thaïlande depuis des décennies. En 2020, le HCR a continué à rechercher des solutions pour tous les réfugiés du Myanmar, soulignant la nécessité de mettre en place des procédures claires d'accès à la citoyenneté pour les Rohingya et de mettre fin aux restrictions discriminatoires à la liberté de circulation, comme le recommande la Commission consultative sur l'État de Rakhine.

En mai, le HCR, le PNUD et le Gouvernement du Myanmar ont étendu un mémorandum d'accord tripartite visant à améliorer les conditions dans l'État de Rakhine. À ce jour, le HCR et le PNUD ont procédé à des évaluations des besoins dans 130 lieux et mettent en œuvre 75 projets à impact rapide visant à renforcer les moyens d'existence, l'éducation et la cohésion sociale. Ce travail, ainsi que les projets destinés à améliorer les perspectives de rapatriement dans l'État de Rakhine prévus par l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), ont été retardés en raison de la COVID-19 et du conflit en cours entre l'armée du Myanmar et celle de l'Arakan.

Le nombre de déplacés internes touchés par ce conflit a quasiment doublé depuis le début de l'année, atteignant le chiffre de 86 000 personnes, sans compter les centaines de victimes civiles. La violence a compliqué l'apport de mesures de réponse à la COVID-19, et la peur de la pandémie a provoqué l'arrestation et l'emprisonnement de plusieurs dizaines de Rohingya qui étaient rentrés spontanément du Bangladesh. Les Rohingya de l'État de Rakhine continuent en général à faire l'objet de restrictions discriminatoires à leur liberté de circulation malgré la libération, en avril, de 886 Rohingya qui avait été placés en détention pour cause de voyage non autorisé à l'intérieur du Myanmar.

Un appel d'urgence a permis au HCR et à ses partenaires d'instaurer rapidement des centres d'isolement et de traitement de la COVID-19, et de construire des installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement à la fois pour les réfugiés et les communautés d'accueil au Bangladesh. Les restrictions liées à la COVID-19 ont retardé la mise en œuvre du programme pilote d'éducation des réfugiés qui avait été approuvé par le Gouvernement du Bangladesh en janvier. Néanmoins, grâce à l'investissement important du HCR dans le programme de volontaires réfugiés depuis 2017, les services essentiels sont

¹ Le Groupe restreint de la Plateforme d'appui à la SSAR jouera un rôle majeur en réunissant diverses parties prenantes ; en mobilisant l'appui politique, financier et matériel nécessaire pour les priorités opérationnelles de la SSAR ; et en faisant un travail de sensibilisation à la situation des réfugiés afghans et de renforcement de sa visibilité.

maintenus, dont ceux liés à la protection, à la santé, à l'eau, à l'assainissement et à la distribution de vivres. Un corps de volontaires réfugiés doté des moyens nécessaires a maintenu une protection en première ligne pendant la pandémie, tout en préparant aussi les communautés à la mousson et à la saison des cyclones.

B. Progrès et défis pour atteindre les priorités stratégiques globales

Lors du Forum mondial sur les réfugiés, les États de l'Asie et du Pacifique ont pris 37 engagements à renforcer les systèmes d'asile, l'inclusion sociale et économique, la protection des enfants, le soutien financier, le lien entre l'action humanitaire et le développement, et l'apport de solutions par la réinstallation et les voies d'admission complémentaires. La mise en œuvre de ces engagements contribuera à concrétiser les principes essentiels sur lesquels repose le Pacte mondial sur les réfugiés. La société civile, les milieux universitaires et le secteur privé ont pris des engagements supplémentaires importants ; par exemple, l'engagement mondial des cabinets d'avocats et des sociétés de conseil à fournir 127 000 heures de services juridiques gratuits, 24 et 26 entités qui ont pris cet engagement ayant des bureaux en Asie et dans le Pacifique. Le HCR travaille avec les États, les institutions financières internationales et d'autres entités ayant pris des engagements à former des coalitions et des partenariats afin de traduire ces engagements en résultats concrets pour les personnes relevant de sa compétence dans la région et au-delà.

Garantir l'accès à la protection et à l'asile

Le HCR a continué à exprimer sa préoccupation face aux refoulements et aux renvois aux frontières, y compris de réfugiés bloqués en mer. Depuis le début de l'année, plus de 2 300 réfugiés Rohingya ont entrepris un périple maritime, principalement de Cox's Bazar à la Malaisie. L'absence de mécanismes régionaux de partage des responsabilités pour faire face aux mouvements maritimes de réfugiés a conduit certains États à recourir à l'interception en mer et au renvoi pour empêcher les bateaux d'arriver sur leur territoire. Par conséquent, des réfugiés et des migrants se sont retrouvés en situation de détresse en mer, souvent pendant des mois, exposés à des risques à cause des embarcations impropres à la navigation, des conditions climatiques, des pénuries d'eau et de nourriture, ainsi que des abus physiques et sexuels commis par les passeurs ; et certains ont perdu la vie.

En mai, alors que des centaines de réfugiés Rohingya cherchaient à quitter le Bangladesh pour se rendre en Malaisie en bateau, les autorités bangladaises ont débarqué en toute sécurité un groupe de 306 réfugiés Rohingya secourus dans les eaux du pays et les ont transférés sur l'île de Bhasan Char, où ils se trouvent toujours. Le HCR, avec d'autres organismes des Nations Unies, ont tenté d'avoir accès à eux, tout en continuant à plaider pour une protection et des évaluations techniques indépendantes de la sécurité et de la viabilité de la vie sur cette île.

Plus de 2 100 Rohingya ont débarqué depuis le début de l'année— principalement au Bangladesh et en Malaisie, de petits groupes arrivant en Indonésie et en Thaïlande—tandis que 200 au moins ont péri ou sont portés disparus. Plusieurs États ont démontré que le secours en mer et le débarquement pouvaient être conciliés avec des mesures de santé publique appropriées ; le Bangladesh, l'Indonésie et la Malaisie ont mis en place un dépistage sanitaire et une mise en quarantaine pour les personnes secourues en mer. Le HCR a plaidé auprès de l'ASEAN et des membres du Processus de Bali sur le trafic illicite d'êtres humains, la traite des personnes et la criminalité transnationale connexe pour la mise en place d'une coordination renforcée des opérations de recherche et de sauvetage ; pour des possibilités de débarquement équitables et prévisibles ; et pour des mécanismes de vérification permettant d'identifier les réfugiés et les demandeurs d'asile.

L'enregistrement est essentiel pour protéger les personnes contre le refoulement et la détention, et établir leur identité en vue de l'accès aux services vitaux. En 2020, les activités d'enregistrement ont chuté d'environ 70 % à la suite de l'apparition de la COVID-19 à cause des restrictions de mouvement. Le HCR est passé à l'enregistrement à distance,

procédant à des entretiens en ligne sécurisés et délivrant des documents électroniques temporaires aux demandeurs. Globalement, trois quarts des cas ont été enregistrés à distance d'avril à juillet. Le HCR a introduit son nouveau système d'enregistrement et de gestion des cas, proGres version 4, au Bangladesh et en Chine, ainsi qu'au Népal, où le gouvernement prévoit d'assumer la responsabilité de l'enregistrement des réfugiés bhoutanais. Au Kazakhstan, une nouvelle réglementation permettra aux réfugiés d'obtenir des « documents de voyage de la Convention » à lecture optique.

En République islamique d'Iran, l'opération de ré-enregistrement Amayesh XV pour les réfugiés afghans et irakiens a commencé en juillet, étendant les critères d'éligibilité aux personnes qui avaient manqué les quatre premières opérations. C'est là une occasion unique pour une population importante d'anciens titulaires de la carte Amayesh de retrouver leur statut.

Au Pakistan, le programme « *refugee-affected and hosting areas* » (RAHA) est resté la pierre angulaire de la mise en œuvre de la SSAR. Ce programme promeut les avancées en direction des objectifs clés du Pacte mondial sur les réfugiés et des objectifs de développement durable des Nations Unies par des mesures visant à renforcer la résilience de la communauté. Un appui intégré dans les domaines humanitaire et du développement pour l'éducation, la santé, les moyens d'existence, l'eau, l'énergie renouvelable et les infrastructures communautaires a bénéficié à plus de 250 000 réfugiés afghans et à leurs communautés d'accueil depuis le début de l'année 2020, portant à 12,6 millions le nombre total de bénéficiaires depuis le début du programme RAHA, en 2009.

Si seuls 20 des 45 pays et territoires de la région ont adhéré à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et à son Protocole de 1967, la région maintient une tradition d'hospitalité très ancienne envers les réfugiés. Le HCR continue à assurer la détermination du statut de réfugié dans les pays qui ne possèdent pas de système d'asile national et aide un certain nombre d'États à élaborer des lois et des systèmes sur l'asile ou à renforcer ceux qui existent. En Thaïlande, une réglementation établissant un mécanisme de vérification afin d'identifier les personnes ayant besoin de la protection internationale est entrée en vigueur en juin.

Certains pays de la région qui ne possèdent pas de loi sur l'asile continuent à traiter les réfugiés comme des immigrants illégaux. La détention indéfinie de réfugiés en vertu de lois sur l'immigration—souvent dans des conditions inférieures aux normes—reste un grave problème. Les difficultés d'accès aux personnes placées en détention à cause des restrictions liées à la COVID-19 ont été un sujet de préoccupation majeur. Le HCR a continué à plaider pour l'adoption d'alternatives à la détention et a obtenu la libération de quelques personnes.

Le HCR renforce sa protection fondée sur la communauté par des innovations telles que des plateformes numériques conviviales et des mécanismes de communication dans les deux sens en Indonésie ; par une collaboration renforcée avec les structures communautaires dirigées par des femmes en Inde, en Malaisie et en Thaïlande ; et par des actions de sensibilisation en direction des femmes leaders d'organisations confessionnelles au Bangladesh. Au Pakistan, les jeunes jouent un rôle actif dans leur communauté grâce aux actions de sensibilisation menées par des volontaires. Dans le cadre de ses efforts visant à faire une priorité de la prévention et de l'intervention en matière de violence sexuelle et sexiste, le HCR renforce sa capacité technique d'intégration des mesures d'égalité entre les sexes dans ses opérations. Les bureaux extérieurs au Bangladesh, en Inde, en Malaisie, au Myanmar, au Pakistan et aux Philippines renforcent la politique de tolérance zéro en matière d'exploitation et d'abus sexuels en formant le personnel du HCR et de ses partenaires.

Trouver des solutions pour les situations de réfugiés prolongées

L'accès aux solutions durables a été restreint par plusieurs facteurs, tels que la diminution du nombre de places de réinstallation, les conflits prolongés et l'insécurité dans les pays d'origine, et les perspectives limitées d'intégration sur place. Ces problèmes ont été aggravés par les restrictions de mouvement dus à la COVID-19.

Le HCR a continué à travailler à l'instauration d'un environnement propice au retour, comment en plaidant pour que le Myanmar procède à une vérification plus inclusive des réfugiés Rohingya au Bangladesh. Pour d'autres réfugiés du Myanmar se trouvant en Thaïlande, les efforts déployés en vue de la mise en place d'une stratégie multi-solutions ont commencé à porter leurs fruits : en février, des hauts représentants des deux gouvernements ont organisé la première visite commune dans des camps de réfugiés en Thaïlande.

En Afghanistan, le gouvernement et ses partenaires se sont concentrés sur les investissements humanitaires, de développement et en faveur de la paix dans les zones de retour et de réintégration prioritaires (PARR), créant les conditions d'un retour durable. Cette approche centrée sur certaines zones cible des besoins les plus urgents—éducation, santé, moyens d'existence, abris et énergie renouvelable— de toute la communauté, y compris des rapatriés et des déplacés internes. Les projets mis en œuvre dans ces zones prioritaires ont bénéficié à environ 560 000 personnes depuis le lancement du programme, en 2018. En juillet, le HCR avait facilité le rapatriement volontaire de 377 réfugiés afghans grâce à la reprise partielle des mouvements après leur suspension due à la COVID-19 et à une modeste hausse de la subvention en espèces destinée à couvrir l'augmentation des coûts du voyage.

En collaboration avec le Gouvernement du Népal, le HCR travaille à la mise en place de solutions locales pour 6 370 réfugiés bhoutanais par l'inclusion dans les services publics, les possibilités d'autonomie et la mobilisation de la communauté d'accueil. À cette fin, le HCR a entamé le transfert des infrastructures et du matériel, comme les classes, les équipements de santé et les fournitures agricoles, aux autorités municipales de Damak.

Le HCR a estimé que plus de 100 000 personnes avaient besoin d'être réinstallées dans la région, alors que moins de 3 000 places sont disponibles. Se félicitant des engagements pris par le Japon, les Philippines et la Thaïlande lors du Forum mondial sur les réfugiés, le HCR cherche à étendre les voies d'admission complémentaires, notamment l'éducation, la mobilité de la main-d'œuvre et le regroupement familial.

Assurer la protection et trouver des solutions pour les déplacés internes

Les 3,3 millions de déplacés internes de la région correspondent à une augmentation de 16 % au cours des cinq dernières années. La violence en Afghanistan et au Myanmar continue à déclencher de nouveaux déplacements, tandis que l'absence de progrès sur l'apport d'une solution aux causes profondes du problème nuit à la possibilité de retour pour les déplacés internes comme pour les réfugiés. L'Afghanistan est à présent la sixième situation de déplacement interne la plus importante au monde, bien que les près de 94 000 nouveaux déplacements enregistrés en 2020 correspondent au plus bas niveau depuis 2014. Le HCR a continué à diriger et à coordonner les groupes sectoriels de la protection et des abris en Afghanistan, au Myanmar et aux Philippines.

Au Myanmar, le déplacement interne s'est intensifié à cause du conflit avec l'armée de l'Arakan, qui responsable d'un quart des 342 000 déplacements internes dans le pays, principalement dans les États de Rakhine et de Kachin. Le Gouvernement du Myanmar commençant à mettre en œuvre sa stratégie nationale 2019 de fermeture des camps et de retour, le HCR et ses partenaires, sous la direction du Coordonnateur résident, s'emploient à tenter de résoudre les problèmes que rencontrent les déplacés internes pour regagner leur région d'origine. Quelque 142 000 Rohingya déplacés en 2012 sont toujours confinés dans des camps de déplacés internes, dans le centre de l'État de Rakhine. Les autorités ont permis à plusieurs centaines de déplacés internes Rohingya partis de chez eux depuis 2017 de rentrer dans leur lieu d'origine en février mais ils ont rencontré des difficultés pour avoir accès à un logement, à la terre et à des biens. Les solutions durables restent aussi problématiques pour plus de 100 000 déplacés internes dans les États de Kachin et de Shan, où l'accès humanitaire a été restreint.

Aux Philippines, conformément à la politique interne du pays, le HCR a entamé le processus planifié de désengagement responsable de la situation de déplacés internes à

Mindanao, dans le but de soutenir la capacité des autorités locales et de transférer ses activités aux principaux ministères d'ici à 2022.

Réduire et prévenir l'apatridie et protéger les apatrides

Les 2,3 millions d'apatrides qui se trouvent dans la région selon les estimations comprennent 1,58 million de Rohingya—soit 68 % du total— dont la plupart sont aussi soit des réfugiés soit des déplacés internes au Myanmar. En 2020, le HCR a aidé sept États de la région à concrétiser 29 engagements liés à l'apatridie pris lors du segment de haut niveau du Comité exécutif en 2019. Le Kazakhstan, l'Ouzbékistan, la République islamique d'Iran, le Tadjikistan, la Thaïlande et le Turkménistan ont amendé leurs lois afin de résoudre les cas existants ou de prévenir l'apatridie des enfants. Au cours des six années qui se sont écoulées depuis le lancement de la campagne #J'appartiens visant à mettre fin à l'apatridie d'ici à 2024, quelque 83 000 personnes apatrides en Asie centrale et près de 60 000 en Thaïlande ont acquis la nationalité ou vu leur nationalité confirmée.

En 2020, le HCR a travaillé à l'enregistrement des faits d'état civil et à l'octroi d'une identité juridique afin de promouvoir l'enregistrement universel des naissances et l'octroi de documents d'état civil. Ce travail a été mené avec les organisations régionales, comme le Processus de Bali et la Commission de l'ASEAN sur la promotion et la protection des droits des femmes et des enfants, et avec les organismes des Nations Unies.

C. Information financière

Le budget 2020 de la région Asie et Pacifique approuvé par le Comité exécutif en octobre 2019 était de 77,1 millions de dollars E.-U. Le budget actuel est de 808,2 millions de dollars E.-U., y compris les besoins liés à la COVID-19, d'un montant de 98,3 millions de dollars E.-U. Le programme en faveur des réfugiés représente 77 % de l'ensemble des besoins. Fin août, le budget était financé à 50 %, après la prise en compte de l'allocation indicative des contributions non affectées et affectées.